Envoyé en préfecture le 13/05/2026
Reçu en préfecture le 13/05/2026
Publié le
ID : 029-212900898-20260429-20260429_DCM1-DE

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS DE KERGLOFF

DÉPARTEMENT
du FINISTÈRE

CCAS DE KERGLOFF

Délibération n° : 2026.04.29 DCM1

Séance du 29 avril 2026

Date de convocation : 16 avril 2026
Date d'affichage : 16 avril 2026
Nombre de conseillers en exercice : 11
Nombre de conseillers présents : 10

L'an deux mille vingt-six, le mardi vingt-neuf avril à dix-huit heures, le Conseil d'Administration, régulièrement convoqué, s'est réuni en salle du conseil municipal, sous la présidence de M. Patrick URIEN, Président du CCAS.

Etaient présents : Mmes BERNARD Élodie, CARADEC Valérie, GUELAFF Anne-Marie, LE HENAFF Marie-Claude, NÉDELLEC Sanae, QUELEN Arlette, RIOUAL Yolande, ROSPARS Corinne.
MM. MOAL Pierre, URIEN Patrick, Président de droit.

Procuration : Mme Sandrine GUICHOUX à M. Patrick URIEN.

Mme Sanae NÉDELLEC a été désignée secrétaire de séance. Le quorum est atteint.

OBJET : Election de la Vice-Présidente
Domaine : 5.1 Election exécutif - Délibération relative à l'élection de la Vice-présidence du CCAS

Exposé

Le Maire, Président du CCAS, expose au Conseil d'administration que, conformément aux dispositions en vigueur, celui-ci doit procéder, dès sa constitution, à l'élection en son sein d'une Vice-présidente. Il invite les membres souhaitant se porter candidats à se déclarer.

Est candidate : Mme Sanae NÉDELLEC.

M. le Maire propose de procéder au vote à main levée.
L'assemblée en décide à l'unanimité.

Le Conseil d'administration procède à l'élection de la Vice-présidente, au scrutin à main levée.

Résultat du scrutin :
Nombre de votants : 11
Nombre de bulletins blancs : 0
Nombre de bulletins nuls : 0
Nombre de suffrages exprimés : 11
Majorité absolue : 6

Est élue Vice-présidente : Mme Sanae NÉDELLEC.

M. Patrick URIEN,
Président du CCAS.

